

RESTRICTIONS SUR LES RASSEMBLEMENTS DANS LES PROVINCES ET TERRITOIRES : COVID-19

Toutes les provinces et tous les territoires du Canada ont déclaré des urgences de santé publique en raison de la COVID-19. Pour limiter la propagation de la COVID-19, ils ont imposé des restrictions sur les rassemblements privés et publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Celles-ci varient d'une région à l'autre et comportent un certain nombre d'exemptions, qui peuvent être consultées sur les sites Internet de leurs gouvernements respectifs. Grâce à un suivi et à une évaluation continue de leurs situations respectives, les régions ont assoupli certaines restrictions sur les rassemblements et introduit le concept de bulles familiales. Les restrictions continueront de changer au cours des prochains mois.

Tout rassemblement, pour des raisons essentielles ou non, doit respecter les directives d'éloignement physique strictes de 2 mètres ou 6 pieds entre les individus. Lorsqu'il est impossible de respecter les directives d'éloignement physique par exemple dans un lieu public très fréquenté, le port du masque ou un d'un couvre-visage non médical est obligatoire.

Vu l'évolution rapide des informations et la nécessité d'une interprétation nuancée des consignes sur les rassemblements au pays, il est conseillé de vérifier les sites web respectifs pour les dernières mises à jour.

Colombie-Britannique (Déclaration d'urgence de santé publique : le 18 mars 2020)
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-preparedness-response-recovery/covid-19-provincial-support/bc-restart-plan#individuals>
(ressource disponible en anglais seulement)

Alberta (Déclaration d'urgence de santé publique : le 17 mars 2020)
<https://www.alberta.ca/restrictions-on-gatherings.aspx>
(ressource disponible en anglais seulement)

Saskatchewan (Déclaration d'urgence de santé publique : 18 mars 2020)
<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/public-health-measures/mass-gatherings#public-and-private-gatherings>
(ressource disponible en anglais seulement)

Manitoba (Déclaration d'urgence de santé publique : le 20 mars 2020)
<https://manitoba.ca/covid19/restartmb/prs/index.fr.html>

Ontario (Déclaration d'urgence de santé publique : le 17 mars 2020)
<https://www.ontario.ca/fr/page/deconfinement-de-lontario-par-etapes#section-3>

Québec (Déclaration d'urgence de santé publique : le 13 mars 2020)
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/rassemblements-evenements-covid19/>

Terre-Neuve et Labrador (Déclaration d'urgence de santé publique : le 18 mars 2020)
<https://www.gov.nl.ca/covid-19/guidance-for-gatherings/>
(ressource disponible en anglais seulement)



National Collaborating Centre
for Indigenous Health

Centre de collaboration nationale
de la santé autochtone

RESTRICTIONS SUR LES RASSEMBLEMENTS DANS LES PROVINCES ET TERRITOIRES : COVID-19

Île-du-Prince-Édouard (Déclaration d'urgence de santé publique : le 16 mars 2020)

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-et-mieux-etre/nouvelle-normalite-lignes-directrices-rassemblements-multiples>

Nouvelle-Écosse (Déclaration d'urgence de santé publique : le 22 mars 2020)

<https://novascotia.ca/coronavirus/restrictions-and-guidance/fr/>

Nouveau-Brunswick (Déclaration d'urgence de santé publique : le 19 mars 2020)

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/retablissement.html#current>

Territoires du Nord-Ouest (Déclaration d'urgence de santé publique : le 18 mars 2020)

<https://www.gov.nt.ca/covid-19/fr/services/sant%C3%A9-et-bien-%C3%AAtre/conseils-de-sant%C3%A9-relatifs-aux-rassemblements>

Nunavut (Déclaration d'urgence de santé publique : le 20 mars 2020)

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/lapproche-du-nunavut>

Yukon (Déclaration d'urgence de santé publique : le 27 mars 2020)

<https://yukon.ca/fr/sante-et-bien-etre/covid-19/covid-19-situation-actuelle>



National Collaborating Centre
for Indigenous Health

Centre de collaboration nationale
de la santé autochtone